

II. 1 Principaux objectifs de la securite informatique

II. 1. 1 L'authentification : Est la procedure qui consiste, pour un systeme informatique, a verifier l'identite d'une entite (personne, ordinateur...), afin d'autoriser l'accès de cette entite a des ressources (systemes, reseaux, applications...).L'objectif de la disponibilite est de garantir l'accès a un service ou a des ressources, elle necessite que le systeme reste a tout moment operationnel et sans aucune degradation de son fonctionnementL'authentification permet donc de valider l'authenticite de l'entite en question

II. 1.2 L'integrite : L'integrite signifie que les methodes de gestion des donnees garantissent que ces donnees sont traitees sans erreurs.Personne ne peut changer le contenu de l'information ni celui des fichiers ; ni encore moins les supprimer.

II. 1.4 La confidentialite : La confidentialite signifie que l'accès a l'information disponible sur le reseau ou la circulation dans le reseau est reserve a ceux qui en ont reçu l'autorisation.Maintenir l'information a l'abri des indiscrets requiert un cryptage, effectue par des moyens techniques

II. 1.5 Disponibilite : Permettant de maintenir le bon fonctionnement du systeme d'information.Les donnees ne doivent pas etre modifiees .lors de leur transfert ou de leur stockage